

Paris, le 7 novembre 2024

AVIS INTERNET RECTIFICATIF

OSTRUM SRI CREDIT 6M

(Part A : FR0014009DF8 ; Part B : FR0014009DE1 ; Part G : FR0014009DD3

Part I : FR0014009DC5 ; Part R : FR0014009DB7)

Veillez noter la modification de la commission de surperformance mentionnée dans l'avis internet en date du 5 novembre 2024 repris ci-dessous.

Nous informons les porteurs de parts du FCP « OSTRUM SRI CREDIT 6M », relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, que la modification suivante a été apportée à la documentation juridique du FCP :

1- Création de la part P1/C (FR001400TTF8)

- Part réservée aux investisseurs souscrivant via Pandat Finance.
- Montant minimum de souscription initiale : 100.000 euros
- Valeur liquidative d'origine : 1000 euros
- Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0,25 % TTC maximum
- Commission de souscription non acquise au FCP : 5% taux maximum
- Commission de surperformance : 20% TTC de l'assiette par rapport à l'indicateur de référence composé des indices suivants : 80% €STR capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Y EUR Corp TR **+ 0,30%**

Cette modification entrera en vigueur le 12 novembre 2024.

La documentation juridique (documents d'informations clés (DIC) et prospectus intégrant l'annexe SFDR) est disponible auprès de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL



Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS